clariane



Panorama des aidants en Europe

Octobre 2025

Face notamment au vieillissement démographique, la place des aidants dans nos sociétés s'impose comme un enjeu central. Pour mieux comprendre leur rôle et leurs réalités, Clariane, première communauté de santé et de soins longue durée en Europe, a souhaité mettre ce sujet en lumière, et rendre ainsi hommage aux millions de femmes et d'hommes qui s'engagent jour après jour pour accompagner un proche.

L'étude européenne auprès des aidants réalisée pour Clariane par OpinionWay est destinée à étudier et mieux connaître la population des aidants non professionnels dans six pays d'Europe : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie et Pays-Bas.

Cette étude vise notamment à identifier les caractéristiques de cette population, à mesurer l'ampleur de leur engagement, mais également à mieux cerner leur quotidien, leurs difficultés, leurs besoins et les émotions qui traversent leur parcours. Cette étude se concentre sur les aidants non professionnels réguliers, entendu comme apportant leur aide au moins une fois par semaine.

Pour définir les aidants réguliers, nous avons retenu, parmi les 13 488 personnes interrogées composant l'échantillon, les critères cumulatifs suivants :

- les personnes indiquant apporter une aide à un ou plusieurs proche(s) en perte d'autonomie en raison de l'âge, de la maladie ou du handicap;
- apportant cette aide a minima une fois par semaine ;
- cette aide n'étant pas exclusivement financière mais incluant une aide psychologique, physique, matérielle ou administrative ; soit 3 841 personnes sur l'ensemble de l'échantillon interrogé.



L'étude a été réalisée auprès d'un échantillon de 13 488 personnes, représentatif de la population âgée de 18 ans et plus :

France : 2 320 personnes

Espagne : 2 233 personnes

Allemagne : 2 316 personnes

Belgique : 2 157 personnes

Italie: 2 195 personnes

Pays-Bas: 2 267 personnes

Cet échantillon est constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de région, de résidence et de revenus.

Les interviews ont été réalisées par questionnaire autoadministré en ligne sur système CAWI (Computer Assisted Web Interview).

Les interviews ont été réalisées du 18 au 25 août 2025.

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « Étude OpinionWay pour Clariane » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

OpinionWay a réalisé cette étude en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.



Les aidants en Europe

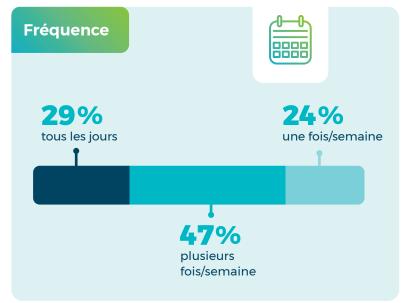


Malgré les spécificités nationales, **le profil des aidants** européens reste **globalement homogène**. Il s'agit majoritairement d'adultes âgés de 35 à 65 ans, souvent actifs professionnellement et vivant en milieu urbain.

Qui sont-ils?



- Âge moyen : 47,30 ans
- Urbain: 55% / Périurbain: 23% / Rural: 21%
- •71% sont actifs / 29% sont inactifs
- 61% vivent en couple
- •49% ont au moins un enfant
- **50%** de femmes / **50%** d'hommes







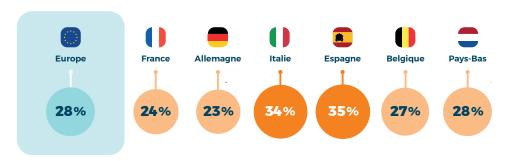
28 % des Européens déclarent apporter une aide régulière à un proche en perte d'autonomie

Aidants réguliers en Europe : un profil homogène

Parmi les 13 500 personnes interrogées dans six pays européens, plus d'un quart (28 %) déclare apporter une aide au moins une fois par semaine, soit 3 841 aidants réguliers. Des aidants réguliers auprès d'une personne de leur entourage (93 % des cas), ou de plusieurs.

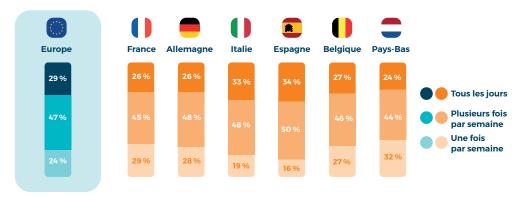
Au-delà des spécificités nationales, le profil des aidants réguliers européens présente une grande homogénéité. Il s'agit majoritairement d'adultes âgés de 35 à 65 ans, avec un âge moyen de 47 ans, exerçant une activité professionnelle (71 %) et résidant en milieu urbain. Ce rôle est partagé de manière équitable entre femmes et hommes, sans variation significative d'un pays à l'autre.

Pourcentage d'aidants par pays



L'aide apportée est loin d'être occasionnelle. Près de trois aidants non professionnels sur dix (29 %) interviennent quotidiennement, et plus des trois quarts (76 %) plusieurs fois par semaine, une fréquence encore plus marquée en Italie (81 %) et en Espagne (84 %).

À quelle fréquence apportez-vous votre aide à ce(s) proche(s) en perte d'autonomie ?





Les aidants consacrent en moyenne **13 heures par semaine** à accompagner leur(s) proche(s), soit près de deux heures par jour.

Nature de l'aide

Le soutien fourni se révèle par ailleurs pluriel. Dans 73 % des cas, il prend une forme matérielle : courses, déplacements, ménage. Mais il est aussi psychologique (59 %), administratif (54 %) ou financier (22 %). Quatre aidants sur dix (40 %) apportent également une aide physique, comme la toilette ou l'habillage, nécessitant une présence rapprochée. Cette dimension est particulièrement prononcée en Espagne et en Italie, où plus d'un aidant sur deux (54 %) déclare fournir ce type d'aide, contre une moyenne européenne de 40 %. Aux Pays-Bas, c'est le soutien financier qui se distingue, concerné dans 29 % des situations, contre 17 % en France.

Dans 9 cas sur 10, l'aidant accompagne un membre de sa famille

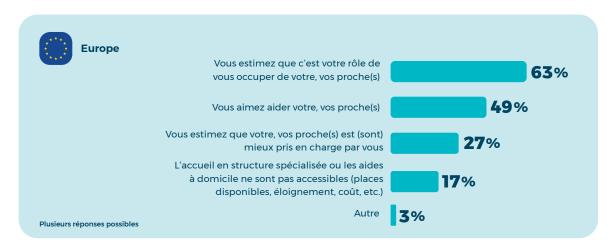
Une aide familiale

Dans près de 9 cas sur 10 (89 %), l'aide prodiguée par les aidants européens concerne un membre de la famille. Dans 59 % des situations, il s'agit d'un ascendant – parent ou grand-parent –, mais avec de fortes disparités nationales. En Espagne et en Italie, cette part atteint 68 %, tandis qu'elle tombe à 44 % aux Pays-Bas. À l'inverse, près d'un quart des aidants néerlandais (23 %) soutiennent une personne extérieure à leur cercle familial, qu'il s'agisse d'un ami ou d'un voisin, contre seulement 5 % en Italie. Lorsque les enfants ou petits-enfants sont moins présents, le rôle d'aidant est davantage supporté par le conjoint : il représente 7 % des personnes aidées en Italie, mais 20 % aux Pays-Bas.

Les raisons de l'aide

Dans la majorité des cas, l'engagement des aidants trouve sa source dans l'avancée en âge (84 %) ou la maladie (78 %) du proche en perte d'autonomie. Ces chiffres traduisent une tendance commune liée au vieillissement de la population et à la progression des pathologies chroniques. Le handicap, bien que moins souvent mentionné, motive néanmoins l'action d'un aidant sur deux (53 %), en générant des besoins spécifiques.

Pour quelle(s) raison(s) aidez-vous votre ou vos proche(s) en perte d'autonomie?



Huit aidants sur dix assument seuls la charge totale ou principale de l'accompagnement de leur proche

Un engagement personnel

Le rôle d'aidants repose le plus souvent sur un engagement personnel fort. Huit aidants sur dix (79 %) assument seuls la charge totale ou principale de l'accompagnement de leur proche, confirmant le poids considérable que représente ce rôle au quotidien.

L'ambivalence de l'aidance : entre charge et satisfaction

71 % des aidants déclarent ressentir, parfois ou souvent, une charge lorsqu'ils s'occupent de leurs proches

Si l'aide apportée aux proches constitue un pilier essentiel, elle n'est pas sans répercussions pour ceux qui s'y consacrent. 71 % des aidants déclarent ressentir, parfois ou souvent, une charge lorsqu'ils s'occupent de leurs proches.

Cet investissement a des effets notables sur leur équilibre. Près de sept aidants sur dix (69 %) indiquent que leur rôle pèse sur leur santé physique ou psychique. Il entraîne aussi des difficultés dans la vie familiale (59 %) et impacte d'autres sphères de relations, qu'elles soient professionnelles ou amicales (57 %).

La proximité quotidienne avec le proche aidé transforme également la perception de la relation ; ainsi, un aidant sur deux confie avoir parfois le sentiment de ne plus reconnaître la personne accompagnée.

88 % des aidants craignent pour l'avenir de leurs proches

À cette réalité s'ajoutent des inquiétudes persistantes : 88 % des aidants craignent pour l'avenir de leurs proches. Ce climat d'incertitude nourrit un sentiment de vulnérabilité. Ainsi, 70 % disent éprouver souvent ou parfois du découragement, tandis que 68 % se sentent seuls face à cette responsabilité.

Si l'aide aux proches repose avant tout sur la solidarité familiale, elle peut aussi être source de tensions. Dans 12 % des cas, les aidants déclarent que leur engagement génère des conflits au sein de la famille, en raison d'une répartition jugée injuste ou trop déséquilibrée des responsabilités entre les différents membres.

Le Mini-Zarit



3,1/7

Sur une échelle de 1 (fardeau absent) à 7 (fardeau sévère), les aidants témoignent en moyenne d'un fardeau modéré (3,1). Un impact émotionnel de l'aidance plus élevé en Italie et en Espagne, où l'investissement est, en moyenne, plus fort.

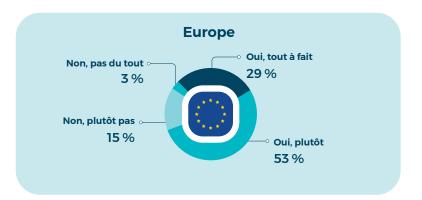
Le Mini-Zarit est un outil d'évaluation reconnu permettant de mesurer l'intensité de la charge subjective vécue par les aidants familiaux. Version abrégée du Zarit Burden Interview, ce test repose sur sept questions ciblées, facilitant une auto-évaluation rapide de l'impact émotionnel, physique et social lié à l'aide apportée à un proche en perte d'autonomie. Le Mini-Zarit est largement utilisé dans les établissements hospitaliers, notamment dans les services de gériatrie, d'oncologie ou de soins palliatifs, pour identifier les aidants à risque d'épuisement et orienter les interventions de soutien adaptées.

Dans **84** % des cas, l'aidance est majoritairement perçue comme **un choix**

Si le rôle d'aidant pèse sur l'équilibre personnel et le quotidien de ceux qui l'assument, il s'accompagne aussi d'un sentiment fort de satisfaction. Loin d'être perçu comme une contrainte, il est majoritairement vécu comme un choix : 84 % des aidants partagent cette perception. Le manque d'alternatives, lié à une offre jugée insuffisante de services spécialisés ou d'aides à domicile, n'est mentionné que par une minorité (17 %).

Cette satisfaction s'ancre d'abord dans le sentiment de responsabilité. Pour 63 % des aidants, il est de leur devoir d'accompagner leurs proches en perte d'autonomie. Près d'un sur deux (49 %) va plus loin, affirmant aimer aider ; une proportion encore plus élevée en Allemagne (60 %).

De manière générale, diriez-vous que le fait d'aider votre ou vos proche(s) en perte d'autonomie vous rend heureux ?

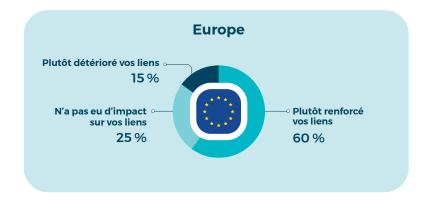


Neuf aidants sur dix se disent fiers de l'aide qu'ils apportent à leur proche

La fierté constitue un autre moteur essentiel : neuf aidants sur dix (90 %) se disent fiers de l'aide qu'ils apportent, dont la moitié pleinement. Ce sentiment est partagé dans tous les pays étudiés, avec des niveaux particulièrement élevés en Italie (93 %) et en Espagne (95 %). Plus largement, la majorité des aidants (82 %) déclarent être heureux d'aider leur proche. Un bonheur souvent nuancé – la plupart se disent « plutôt heureux » – mais qui traduit l'importance du lien et du rôle joué par le proche aidé dans leur vie.

Cet engagement tend même à renforcer les relations. Six aidants sur dix (60 %) estiment que le lien avec leur proche s'est consolidé grâce à l'aide apportée. Ce ressenti est encore plus marqué en Italie (65 %) et en Espagne (67 %). À l'inverse, seuls 15 % des aidants européens constatent une dégradation de la relation.

Diriez-vous que le fait d'accompagner régulièrement votre ou vos proche(s) en perte d'autonomie a plutôt renforcé vos liens avec cette ou ces personne(s), les a plutôt détériorés ou n'a pas eu d'impact sur eux ?



Seuls 46 % des aidants considèrent que les pouvoirs publics proposent des mesures concrètes pour leur faciliter la vie

Un soutien public jugé insuffisant et un avenir incertain

Aux yeux des aidants, l'accompagnement de la part des pouvoirs publics demeure insuffisant, nourrissant un certain pessimisme sur l'avenir du rôle d'aidant. Une très large majorité (82 %) souhaiterait être davantage soutenue dans ce rôle, une proportion qui atteint même 91 % en Espagne.

Moins d'un aidant sur deux (46 %) estime que des mesures concrètes existent aujourd'hui pour leur faciliter la vie. Ce constat traverse tous les pays étudiés, même si la perception est légèrement plus positive en France (50 %), en Allemagne (53 %) et en Belgique (49 %). À cela s'ajoute un problème de visibilité : seuls 42 % des aidants déclarent être bien informés sur les dispositifs disponibles dans leur pays. Une donnée qui traduit un besoin manifeste de clarification, de lisibilité et d'accessibilité des aides existantes.

Seuls 38 % des aidants anticipent une amélioration

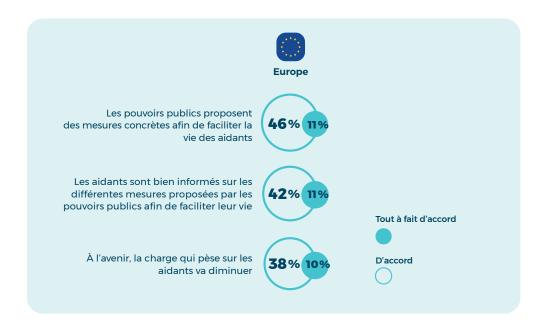
Cette impression d'un accompagnement insuffisant alimente une vision plus sombre de l'avenir : seuls 38 % des aidants anticipent un allègement du poids que représente l'aidance dans les années à venir. Les résultats de l'étude pointent ainsi la nécessité pour les pouvoirs publics d'investir pleinement ce champ.

Cette expérience pèse aussi sur la manière dont les aidants envisagent leur propre avenir. Une large majorité (81 %) redoute de faire peser, le moment venu, une charge trop lourde sur leurs proches.

La question se pose avec d'autant plus d'acuité que la génération de seniors à venir compte moins d'enfants et davantage de célibataires, réduisant mécaniquement le nombre d'aidants potentiels disponibles.

L'étude le rappelle avec force : le rôle des aidants, déjà essentiel aujourd'hui, sera demain encore plus crucial.

Êtes-vous d'accord ou non avec chacune des propositions suivantes ?



FOCUS PAYS

Les aidants en France

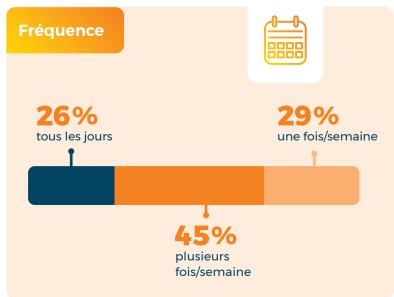




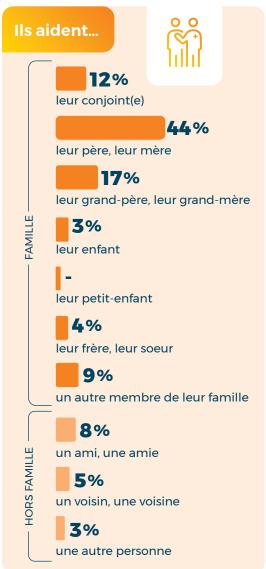




- 53% sont des hommes
- Âge moyen : 48,1 ans
- Urbain: 52% / Périurbain: 34% / Rural : 14%
- 34% sont inactifs (23% retraités)
- •62% vivent en couple
- **50**% ont au moins un enfant



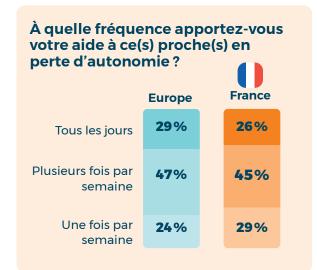


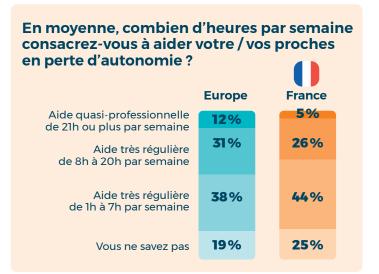


FOCUS PAYS

Les aidants en France









| Quel(s) type(s) d'aide app à votre ou vos proche(s) e d'autonomie ? | | France |
|---------------------------------------------------------------------------|-------------|------------|
| Une aide matérielle (déplacements, ménage, courses, etc.) | 73% | 73% |
| Une aide psychologique (présence, écoute, etc.) | 59 % | 62% |
| Une aide administrative (papiers, démarches, etc.) | 54 % | 60% |
| Une aide physique (toilette, habillage, etc.) | 40% | 26% |
| Une aide financière (prise en charge des dépenses, etc.) | 22% | 17% |
| Autre | 2% | 2 % |

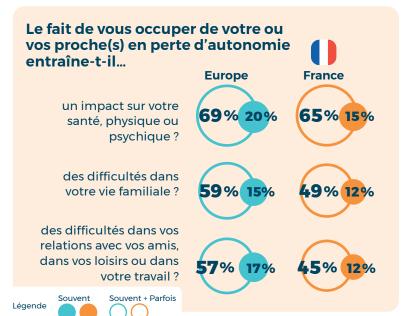
| Pour quelle(s) raison(s) aidez-vous votre ou vos proche(s) en perte d'autonomie ? Europe France | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|------------|--|
| Varia artica ar sura | Luiope | | |
| Vous estimez que c'est votre rôle de vous occuper de votre, vos proche(s) | 63% | 68% | |
| Vous aimez aider votre, vos proche(s) | 49% | 48% | |
| Vous estimez que votre, vos proche(s) est (sont) mieux pris en charge par vous | 27% | 33% | |
| L'accueil en structure spécialisée ou les aides à domicile ne sont pas accessibles (places disponibles, éloignement, coût, etc.) | 17% | 17% | |
| Autre | 3% | 3 % | |

^{*} Question posée uniquement aux personnes interrogées qui aident un ou plusieurs membres de leur famille

FOCUS PAYS

Les aidants en France





| Mini-Zarit | | 0 |
|--------------------------------------------------|-------------|--------|
| Fardeau absent ou léger notes de 0 à < 1,5 | Europe | France |
| Fardeau léger à modéré notes de 1,5 à 3 | 40% | 39% |
| Fardeau modéré à sévère notes de 3,5 à 5 | 34 % | 33% |
| Fardeau sévère notes de 5,5 à 7 | 12% | 10% |

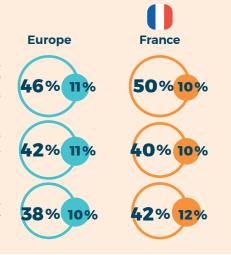
Êtes-vous d'accord ou non avec chacune des propositions suivantes, relatives à l'aidance?



Les pouvoirs publics proposent des mesures concrètes afin de faciliter la vie des aidants

Les aidants sont bien informés sur les différentes mesures proposées par les pouvoirs publics afin de faciliter leur vie

> À l'avenir, la charge qui pèse sur les aidants va diminuer



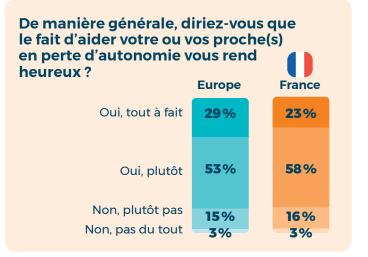
Tout à fait d'accord D'accord Légende

Si vous étiez vous-même en situation de perte d'autonomie, auriez-vous peur de faire peser une charge trop importante sur vos proches si ceux-ci vous aidaient dans vos tâches quotidiennes de manière régulière?

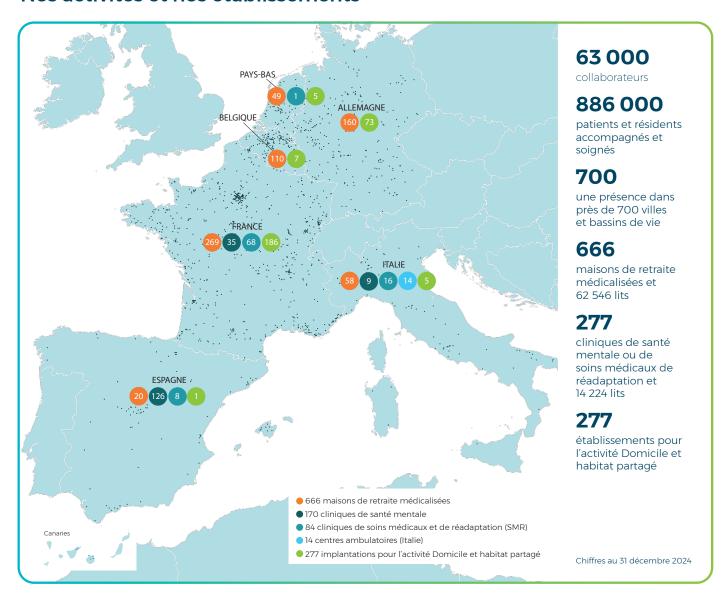




Oui, certainement + Oui, probablement



Nos activités et nos établissements



Clariane est la première communauté européenne de services de soins avec trois segments d'activité complémentaires (maisons de retraite médicalisées, établissements et services de santé spécialisés, domicile et habitat partagé). Forte de son réseau de plus de 1200 établissements implantés dans six pays, elle bénéficie d'une expertise reconnue dans le secteur du soin, de la santé et de l'accompagnement. La densité et la diversité de ses réseaux contribuent à l'attractivité de Clariane comme employeur de référence du secteur.

clariane

L'intégralité de l'étude est disponible sur clariane.com. Vous pouvez aussi la retrouver en flashant ce QR code :



Nous contacter:

presse@clariane.com

Société européenne au capital de 3 559 807,61 euros 21-25, rue Balzac - 75008 Paris RCS Paris 447 800 475 Suivez-nous sur www.clariane.com

